

Au nom d'Allah le Bon le Miséricordieux et Paix et Salut sur son Prophète

**Mot de Lamina El Qotob EMMEMA, Ministre des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille à l'occasion de la Session extraordinaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement le 22 Septembre 2014 à New York.**

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale  
Mesdames et Messieurs, les Chefs de Délégation  
Mesdames et Messieurs

Tout d'abord, je saisis cette occasion pour rendre hommage au rapport du Secrétaire Général des Nations Unies, qui a touché aux sujets les plus importants de ce dialogue interactif de la Quarante-septième Session de la Commission sur la Population et le Développement.

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale  
Mesdames et Messieurs,

La République Islamique de Mauritanie s'est attelée, comme d'autres pays du monde, afin de mettre en œuvre le programme de travail de la Commission sur la Population et le Développement, sous la sage direction de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président en exercice de l'Union Africaine, qui accorde une attention particulière à la mise en œuvre de ce programme en Mauritanie, et dans tout le continent africain. Cette volonté s'est reflétée à travers de multiples stratégies et politiques dont la Déclaration sur la Politique Nationale de la Population de 2012 et le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté pour sa troisième phase 2011-2015, qui vise à atteindre les objectifs fixés dans le programme de travail de la Commission sur la Population et le Développement.

Cette stratégie globale de l'Etat accorde une attention particulière au développement des secteurs sociaux tels que l'éducation avec une grande importance accordée à l'éducation des filles, l'alphabétisation, la santé, y compris la santé de la reproduction, l'emploi et le genre. Elle prend également en compte les besoins spécifiques des franges les plus vulnérables de la société telles que les questions d'égalité entre les sexes, la protection et la promotion des droits de la femme. L'autonomisation des femmes, la lutte contre toutes les formes de violences contre les femmes et les filles, l'emploi des jeunes, ainsi que la protection et la promotion des personnes handicapées et des personnes âgées.

Certes des réalisations ont été accomplies mais de grands efforts restent à fournir pour atteindre nos objectifs visant à améliorer les conditions de vie des populations, à enraciner la justice et l'égalité, ainsi qu'à préserver l'environnement au bénéfice des générations présentes et futures.

Et ici, nous rejoignons les conclusions contenues dans le rapport du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, qui disent que, malgré les progrès réalisés dans le domaine de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté dans le monde depuis la tenue de la première Conférence internationale sur la population et le développement, des franges importantes de la population à travers le monde demeurent privées des besoins essentiels de base et de protection sociale ainsi que des services publics tels que la santé, l'éducation et le travail décent.

Ces défis, à moins d'être relevés, continueront à constituer un obstacle à la prospérité économique des peuples, à leur sécurité et à leur cohésion sociale.

Partant de ce constat, nous affirmons le soutien de la Mauritanie à la Déclaration d'Addis-Abeba sur la Population et le Développement en Afrique au-delà de 2014. Nous réaffirmons également notre engagement à appliquer le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, compte tenu de son adéquation avec notre rapport régional ainsi qu'avec les

recommandations du Secrétaire Général des Nations Unies portant sur les questions de population et développement au-delà de 2014.

A cette occasion, nous appelons à la nécessité d'intégrer les conclusions et recommandations couvertes par le rapport du Secrétaire Général, ainsi que par la Déclaration sur la Population et le Développement en Afrique au-delà de 2014, dans l'Agenda du Développement Post 2015.

Et pour finir, la République Islamique de Mauritanie est fière de joindre sa voix, à celles du Groupe des États Arabes, de l'Afrique, du Groupe des 77 + la Chine et de la Communauté Internationale pour réaffirmer de nouveau son engagement et son soutien pour toutes les questions de population et de développement contenues dans le programme historique de la Conférence Internationale du Caire sur la Population et le Développement et reflétées, à travers une vision prospective, par le rapport de Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, tout en tenant compte de notre spécificité culturelle et religieuse.

Je vous remercie.